

Montréal, le 26 janvier 2015

PAR TÉLÉCOPIEUR
514-873-3112

Commission des relations du travail
35, rue de Port-Royal Est, 2^{ième} étage
Montréal, (Québec),
H3L 3T1

OBJET : **Réorganisation administrative – Cession partielle d'activités**
*Art. 29 – Loi concernant les unités de négociation dans le secteur
des affaires sociales*

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons par la présente que les activités du service de santé publique de l'Hôpital Général de Montréal du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) seront transférées sous la responsabilité d'un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux, soit l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal.

Les activités de santé publique ainsi que les salarié(e)s de ce service seront désormais regroupées à l'Agence de santé et de service sociaux de Montréal en date du 22 mars 2015.

La présente constitue l'avis écrit requis en vertu de l'article 29 de la *Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales*.

Veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées.



Étienne Bordeleau

Cadre-Conseil aux relations du travail (par intérim) - Ressources humaines
Centre universitaire de santé McGill
2155, rue Guy, suite 628
Montréal, Qc, H3H 2R9
Tél.: (514) 934-1934 poste 71343
Télec. (514) 843-1561
etienne.bordeleau@muhc.mcgill.ca

c.c. Direction des ressources humaines, CUSM
Service des ressources humaines internes, ASSSM
Catégorie 1 – Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CUSM-FIQ
Catégorie 3 – Syndicat des employé-es du Centre universitaire de santé McGill-CSN
Catégorie 4 – Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)